

Attention à la durée limitée des données numériques, alertent des experts

Technologie

Posté par: Visiteur

Publié le : 29-03-2010 22:01:50

Loin de permettre un archivage durable, disques durs, CD, DVD enregistrables risquent de ne conserver que quelques années photos, vidéos ou autres documents personnels, ont alerté lundi des experts des académies des sciences et des technologies, invitant à une prise de conscience

Dix milliards de disques optiques numériques enregistrables (DONE) ont été vendus en 2009 dans le monde, "mais personne ne sait pendant combien de temps on pourra les lire", a déclaré devant la presse Erich Spitz, ancien directeur général adjoint chargé de la recherche et de la technologie du groupe Thomson, membre des deux Académies.

"L'information numérique dont personne ne s'occupe meurt au bout de quelques années", prévient le rapport "sur la longévité de l'information numérique" rendu public lundi. "Beaucoup d'information personnelle, médicale, scientifique, technique, administrative... est en danger réel de disparition", mettent en garde les auteurs. "Les données que nous voulons garder vont-elles s'effacer?", s'interrogent Jean-Charles Hourcade, Franck Laloë et Erich Spitz. Le rapport ne porte pas sur les CD de musique ou films DVD vendus déjà enregistrés ("pressés"), dont la durée de vie est "relativement bonne, sans commune mesure avec celle des disques type CD-R ou DVD-R enregistrables à l'unité", préviennent-ils d'emblée. Faute d'usure mécanique lors de la lecture optique de ces disques "beaucoup ont longtemps cru que ces supports seraient éternels (...) malheureusement nous savons maintenant que, dans la réalité, ils se dégradent constamment, même s'ils ne sont pas utilisés", ajoutent-ils dans le rapport. Les différents tests ne permettent pas de dire si ces supports resteront lisibles après avoir été enfermés dix ou vingt ans "dans une armoire normande", note M. Laloë, du Laboratoire Kastler Brossel, ajoutant que certains peuvent devenir illisibles au bout de quatre ans. Si les 25 millions de foyers français s'attelaient à recopier périodiquement les données afin de conserver au bout de 25 à 50 ans un "patrimoine numérique" de 100 gigaoctets à 1 teraoctet chacun, cela pourrait représenter un budget annuel de 2 à 20 milliards d'euros, selon le groupe d'experts. Pour éviter à la collectivité ce "coût astronomique", ils recommandent d'élaborer une véritable politique d'archivage numérique, de développer la recherche et favoriser l'innovation.

afp.com